



Strasbourg, 20 mars 2013

CEP-CDCPP (2013) 1F

## **CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

### **7<sup>e</sup> CONFERENCE DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

*Conférence organisée sous les auspices de la Présidence de l'Andorre  
du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe*

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Conseil de l'Europe  
Palais de l'Europe, Strasbourg  
26-27 mars 2013  
*Salle 5*

*Document du Secrétariat Général  
Direction de la Gouvernance démocratique  
Direction Générale II – Démocratie*

## **Présentation**

*La Convention européenne du paysage a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 19 juillet 2000 et ouverte à la signature des Etats membres de l'Organisation à Florence le 20 octobre 2000, afin de promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens et de favoriser la coopération européenne. Il s'agit du premier traité international exclusivement consacré à l'ensemble des dimensions du paysage européen. La Convention s'applique à tout le territoire des Parties et porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle concerne donc de la même façon les paysages pouvant être considérés comme remarquables, que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.*

*A ce jour, 38 Etats membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention : Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, «l'ex-République Yougoslave de Macédoine», Turquie, Ukraine et le Royaume-Uni. Deux Etats l'ont également signée : Islande et Malte.*

*La Convention apporte une importante contribution à la mise en œuvre des objectifs du Conseil de l'Europe, qui sont de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la prééminence du droit, ainsi que de rechercher des solutions communes aux grands problèmes de société. En développant une nouvelle culture du territoire, le Conseil de l'Europe cherche à promouvoir la qualité de vie et le bien-être des populations.*

*La Conférence a pour objet de présenter à l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'Europe, aux Etats observateurs et aux institutions et organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, l'état d'avancement des travaux tendant à la mise en œuvre de la Convention et de traiter des questions pratiques posées en vue de sa mise en œuvre.*

*La Conférence constitue le moyen permettant au Conseil de l'Europe d'assurer, conformément à l'article 10 de la Convention, le suivi de celle-ci, le comité d'experts compétent étant, en vertu d'un mandat du Comité des Ministres, le CD-CPP. Les conclusions de la Conférence seront portées à l'attention du CD-CPP qui fera ensuite rapport au Comité des Ministres. L'attention de la Conférence est attirée sur le fait que le mandat du CD-CPP venant à expiration le 31 décembre 2013, la tenue d'une nouvelle conférence tout comme ses activités futures dépendront d'une décision ultérieure du Comité des Ministres.*

\* \* \*

<http://www.coe.int/Conventioneuropéennedupaysage>  
<http://www.coe.int/EuropeanLandscapeConvention>

**MARDI 26 MARS 2013**

***Ouverture de la Conférence***

9.00-9.30      *Accueil des participants*

9.30-10.45

Ouverture par Mme Maria José FESTAS, Présidente de la Conférence de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe, Vice-Présidente du Comité directeur pour la culture, le patrimoine culturel et le paysage (CDCPP)

**Allocutions d'ouverture**

Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Secrétaire Général Adjointe du Conseil de l'Europe

M. Francesc CAMP, Ministre du Tourisme et de l'Environnement de l'Andorre, au nom de la Présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

*Présentation de la Stratégie nationale du paysage de l'Andorre*

Mme Anne-Marie CHAVANON, Présidente de la Commission Démocratie, Cohésion sociale et Enjeux mondiaux de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

10.45-11.00

**1. Adoption de l'ordre du jour**

*[Document pour action : CEP-CDCPP (2013) 1]*

11.00-11.30      *Pause*

\* \* \*

***Session 1 – Mise en œuvre de la Convention européenne du paysage***

11.30-13.00

**2. Rapport général d'activités de la Convention européenne du paysage et état des signatures et des ratifications**

*[Document pour information : CEP-CDCPP (2013) 2]*

**3. Présentation des actions menées par les Parties à la Convention européenne du paysage aux niveaux national, régional et local**

*[Document pour information : CEP-CDCPP (2013) 3]*

*Communications des représentants des Etats Parties à la Convention (7 mn)*

*Communications des représentants d'Etats non Parties à la Convention (7 mn)*

13.00-14.30      *Déjeuner*

14.30-16.00

**4. Présentation de la 1<sup>e</sup> phase du Système d'information de la Convention européenne du paysage et de son Glossaire**

[Document pour action : CEP-CDCPP (2013) 4]

**5. Politiques du paysage menées dans les Etats membres du Conseil de l'Europe**

[Document pour information : CEP-CDCPP (2013) 5]

16.00-16.30 *Pause*

16.30-18.00

**6. Conclusions des Réunions des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage**

[Lien pour information :

[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/ReunionAteliers/Ateliers\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/ReunionAteliers/Ateliers_fr.asp)]

**6.1. 10<sup>e</sup> Ateliers sur « Paysage multifonctionnel », Evora, Portugal, 19-20 octobre 2011**

[Document pour action : CEP-CDCPP (2013) 6]

**6.2. 11<sup>e</sup> Ateliers sur « Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe Sessions 2008-2009 et 2010-2011 », Carbonia, Italie, 4-5 juin 2012**

[Document pour action : CEP-CDCPP (2013) 7]

**6.3. 12<sup>e</sup> Ateliers sur « Visions pour l'Europe du futur sur la démocratie territoriale : le paysage comme nouvelle stratégie de l'aménagement du territoire... une autre manière de voir le territoire en impliquant la société civile... », Thessalonique, Grèce, 2-3 octobre 2012**

[Document pour action : CEP-CDCPP (2013) 8]

18.00-19.30 *Réception officielle au Restaurant Bleu du Palais de l'Europe offerte par la Présidence de l'Andorre du Comité des Ministres*

**MERCREDI 27 MARS 2013**

9.00-10.30

**Session 2 – Information sur d'autres actions de mise en œuvre de la Convention européenne du paysage**

**7. 13<sup>e</sup> Réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage**

**« Devenir des territoires, identification et qualification des paysage : un exercice de démocratie », Monténégro, 2-3 octobre 2013**

- 8. Rapports thématiques du Conseil de l'Europe sur la Convention européenne du paysage**  
*[Lien pour information :*  
 Paysage et développement durable : les enjeux de la Convention européenne du paysage  
[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications/PaysageDevelopment%20\\_en.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications/PaysageDevelopment%20_en.pdf)  
 Facettes du paysage : réflexions et propositions pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage  
[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications/Facettes\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications/Facettes_fr.pdf)]

- 8.1. Rapport sur « Paysage et éducation »**  
*[Document pour action : CEP-CDCPP (2013) 9]*
- 8.2. Rapport sur « Paysage et loisirs »**  
*[Document pour action : CEP-CDCPP (2013) 10]*

- 9. Présentation du rapport**  
*« La Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), considérant le paysage et ses valeurs patrimoniales »*  
*[For information – 16CEMAT-CHF 94 (2012) 3F]*
- 10. Actes de la Célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture de la Convention européenne du paysage à la signature**  
*[Lien pour information :*  
<http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications/ActesFlorence.pdf>]
- 11. Revue Futuropa, pour une nouvelle vision du paysage et du territoire, sur « Paysage et espace public »**  
*[Lien pour information :*  
[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/naturopa\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/naturopa_fr.asp)]

10.30-11.00 Pause

***Prochains travaux et clôture de la Conférence***

11.00-12.00

- 12. Prix du paysage du Conseil de l'Europe – Troisième Session 2013**  
*[Lien pour information :*  
[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications/LandscapeAwards\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/Publications/LandscapeAwards_fr.pdf)]  
*[Document pour information : CEP-CDCPP (2013) 11]*
- 13. Divers**
- 14. Conclusions de la Conférence**  
 par Mme Maria José FESTAS, Présidente de la Conférence de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe

\* \* \*